

**Dans ce numéro****Eau et assainissement à Madagascar**

- Une coopération entre le Grand-Lyon et la région de Haute-Matsiatra

Eau et assainissement au Liban

- L'agglomération lilloise s'engage auprès de municipalités libanaises

Eau et développement en Méditerranée

- Troisième atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée
- Forum international des collectivités locales à Casablanca

Assainissement et énergie en Chine

- Le biogaz, une technologie efficace et peu coûteuse.

éditorial

Veiller à la pérennité des échanges entre structures locales du Nord et du Sud

Trois événements majeurs, en 2006, ont marqué les activités du pS-Eau : l'évaluation de nos activités, le IV^e Forum mondial de l'eau de Mexico et l'essor de la loi Oudin-Santini. Ce premier semestre 2007 confirme la montée en puissance, tant en France qu'en Europe, du nombre de coopérations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et la reconnaissance par les institutions de l'importance de la coopération solidaire et décentralisée.

Depuis que des villes importantes comme Paris, Lyon, Nantes, des syndicats et des agences de l'eau, des régions communiquent sur les actions qu'elles engagent grâce à l'adoption de la loi Oudin, de nombreuses collectivités territoriales leur emboîtent le pas. Les Ong qui, en

France, accompagnent ces collectivités nous font part chaque semaine de l'engagement de petites et moyennes agglomérations. Ce sont aussi des institutions financières comme l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement..., ou des institutions multilatérales comme le Bureau des financements innovants des Nations unies et la FAO qui entrent en contact avec ces collectivités afin de lancer des programmes communs d'actions.

Nous nous réjouissons de ce succès et espérons que ce mouvement perdurera en gardant sa principale qualité, qui est d'établir le lien entre les initiatives locales de préservation et d'accès à la ressource pour tous, au Nord comme au Sud. C'est ce

lien entre usagers, techniciens, administrateurs locaux qui est essentiel pour avancer ensemble vers l'objectif du millénaire n° 7 que la communauté s'est fixé en 2002 à Johannesburg. Il faut surtout veiller à ne pas distancier l'action entreprise des usagers de l'eau et de leurs représentants élus ou associatifs, qui sont les contributeurs actifs de la solidarité. Sans eux, ce mouvement citoyen et engagé s'étiolera et appartiendra aux grands « machins » dont nous ne pouvons que déplorer le manque de réactivité.

Nous comptons sur vous pour que la solidarité dans le domaine de l'eau ait un impact croissant sur le terrain et dans l'esprit des décideurs.

Pierre-Marie Grondin

Le nouveau partenariat français pour l'eau (PFE)

En route pour Istanbul 2009

La démarche collective mise en œuvre par les acteurs français de l'eau, réunis au sein du Partenariat français pour le 4e Forum mondial de l'eau de Mexico, la contribution des acteurs européens et le renforcement des relations entre acteurs français ont montré l'importance de pérenniser une réflexion et une présence françaises communes à plan international.

C'est pourquoi l'ensemble des participants au PFM (Etat, collectivités locales, Agence Française de Développement, agences de l'eau, entreprises, organisations scientifiques et techniques, organisations non gouvernementales) a décidé de poursuivre l'aventure en adoptant le PFE comme nouveau sigle, manifestant ainsi sa volonté de pérenniser ce groupe de travail et de capitaliser sur les thèmes qui l'avaient fédéré dans la préparation du précédent forum mondial.

Le 22 mars 2007, lors d'une conférence de presse sous la présidence de la ministre de l'Environnement, Nelly Olin, le PFE a présenté ses principes constitutifs ainsi que son programme d'actions jusqu'au prochain forum mondial de l'eau d'Istanbul en 2009.

Comme cela avait été fait pour Mexico, le PFE se positionne sur l'organisation du processus régional européen pour le forum d'Istanbul. Participer à ce processus est un des vecteurs principaux pour que les messages du partenariat soient débattus et relayés au niveau international. Il s'agira également de travailler à une reconnaissance des positions des acteurs français au cours des différents événements internationaux qui jalonnent 2007 et 2008, comme la World Water Week à Stockholm ou l'exposition universelle de Saragosse, dont le thème sera l'eau et l'environnement.

Le mandat du Partenariat Français pour l'Eau est clair, il s'agit de :

- rassembler et mettre à disposition les informations relatives aux actions de ses membres et de la communauté internationale, notamment au titre des avancées vers les objectifs du Millénaire pour le développement ;
- élaborer et promouvoir des messages communs et diffuser les savoir-faire de ses membres dans les événements, les enceintes et les réseaux internationaux et européens, et participer ainsi de façon coordonnée et efficace aux travaux internationaux relatifs à l'eau ;
- apporter des contributions aux représentants du gouvernement français en charge des discussions relatives aux politiques de l'eau au sein des institutions de l'Union européenne et dans les organisations et institutions intergouvernementales.

La charte d'engagement dans le PFE (ouvert à tous), le programme de travail ainsi que la liste actuelle de ses membres sont disponibles sur le site référencé en bas de page.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer au PFE et ainsi exprimer vos opinions et faire connaître vos savoir-faire pour un monde plus attentif à la question de l'eau et à son respect.

www.eau-international-france.fr/pfe

Sommaire

EAU ET ASSAINISSEMENT A MADAGASCAR

3. Coopération Haute-Matsiatra et Grand-Lyon
Renforcer les acteurs locaux pour une gestion pérenne de la ressource en eau et des équipements

EAU ET ASSAINISSEMENT AU LIBAN

6. Coopération décentralisée
Liban - Lille Métropole
Des collectivités locales libanaises créent une agence de développement municipal

EAU ET DEVELOPPEMENT EN MÉDITERRANÉE

10. Troisième atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée
La gestion de la demande en eau en Méditerranée : une priorité
11. Coopération décentralisée au Maroc
Premier forum international des collectivités locales à Casablanca

ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE EN CHINE

11. Une expérience de Initiative et Développement
Le biogaz au service des populations et de l'environnement

14. LES INFOS DU pS-EAU

Avis à tous les abonnés

L'équipe d'animation du pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à :

pseau@pseau.org

Coopération Haute-Matsiatra et Grand-Lyon

Renforcer les acteurs locaux pour une gestion pérenne de la ressource en eau et des équipements

Le Grand-Lyon¹ s'est engagé dans des actions de coopération à Madagascar pour faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement aux populations. Depuis 2002, le Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau (voir p. 5) participe au financement d'infrastructures locales (bornes-fontaines, forages, lavoirs) dans les régions de Fianarantsoa et de Mahajunga. Cependant, construire ne suffit pas. Grand-Lyon a décidé d'apporter un appui institutionnel afin de pérenniser les projets de construction par la formation de comités de gestion et le renforcement des capacités des communes.

En 2004 le taux d'accès de la population malgache à l'eau était de 27 % au niveau national mais ce taux était seulement de 12 % en milieu rural. Malgré les efforts conjoints du gouvernement, de bailleurs de fond, de nombreuses ONG et d'acteurs de la coopération décentralisée, la situation en milieu rural à Madagascar est l'une des plus préoccupantes au monde. Pour assurer la pérennité de l'accès à l'eau et à l'assainissement, il est nécessaire de développer une organisation permettant une gestion efficace du service de l'eau potable et de l'assainissement.

En accord avec ce constat, Richard Rabemanana, directeur du développement régional de la Haute-Matsiatra rappelait, lors de sa première mission en France en

mai 2007 : « *On a peu parlé de l'eau dans le passé. Il existait seulement des comités de l'eau mis en place dans quelques communautés rurales. Nous avons commencé à rencontrer des problèmes de manque d'eau. A partir de là, il est apparu indispensable de mobiliser tous les acteurs pour avoir une vision plus claire de la gestion de notre ressource eau, que nous pensions inépuisable. Aujourd'hui, nous rencontrons d'importants besoins en techniciens spécialisés et de compétences sur le métier de l'eau.* »

Dans cette optique, l'État malgache s'est engagé dans une réforme de la gestion de l'eau, portant sur deux axes majeurs :

- la gestion intégrée de la ressource en eau et de ses différents usages au niveau des bassins versants (création de comités de bassin) ;
- la décentralisation, en confiant aux collectivités locales (communes rurales et urbaines, et ré-

gions) la responsabilité du service public de l'eau.

C'est cette réforme qu'accompagne le projet Amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau dans la Haute-Matsiatra (AGIRE Haute-Matsiatra), mis en place depuis novembre 2006. Ce projet a en effet pour ambition de mettre en application à une échelle locale, la région de la Haute-Matsiatra, les orientations nationales fixées par l'État malgache en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement. C'est dans la recherche de solutions appropriées à cette région que le Grand-Lyon accompagne les acteurs locaux malgaches, en partageant son savoir-faire et ses expériences.

Pour Philippe Prudhomme, directeur adjoint de la direction de l'eau du Grand-Lyon : « *Le point important de cette coopération est qu'il permet un échange fort entre des hommes et des femmes. Les Malgaches nous ont accueillis chez*

eux, et nous les avons accueillis à notre tour. Lors de leur séjour, nous avons pu leur présenter notre modèle de gestion, qui pourra leur donner des idées. Par ailleurs, nous avons été interpellés sur les différences de consommation entre Madagascar et la France, et par exemple, nous avons appris beaucoup des comités de gestion mis en place à Madagascar, qui représentent une solution efficace pour la gestion de l'eau. »

Les agences de l'eau, un rôle prépondérant

Le Grand-Lyon et la région Haute-Matsiatra ont mobilisé un certain nombre de ressources et de partenaires pour rendre leur coopération plus riche et efficace. Le projet AGIRE Haute-Matsiatra repose sur un partenariat entre le Grand-Lyon, la région Haute-Matsiatra, le bureau d'études Burgeap et l'uni-

¹ La communauté urbaine de Lyon (Grand-Lyon) regroupe 57 communes et une population de 1,3 million d'habitants.



GRAND-LYON

En 2005, la coopération Haute-Matsiatra et Grand-Lyon a concerné 16 quartiers sur les 52 de la commune urbaine de Fianarantsoa. Elle a permis l'aménagement de :

- 7 lavoirs publics ;
- 12 bornes-fontaines ;
- 1 WC/douche ;
- 1 captage pour un village périphérique.

versité Lyon 1. Il associe étroitement la commune urbaine de Fianarantsoa et quatre communes rurales et urbaines pilotes ainsi que l'Association des populations des montagnes du monde. Il est financé par le Fonds européen de développement dans le cadre du programme Facilité ACP-UE pour l'Eau – actions dans les pays ACP.

Lors de la dernière venue d'une délégation malgache, le Grand-Lyon a organisé un rapprochement entre l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et celle de la région Haute-Matsiatra (ANDEA). Une nouvelle rencontre est prévue prochainement à Madagascar pour définir des possibilités de partenariat entre agences.

Ramananjaona Naivonirina, chef de bassin de l'agence Centre Sud de l'ANDEA (Agence nationale de l'eau et de l'assainissement), membre de la dernière mission en France, émet de nouvelles attentes : « C'est intéressant de voir comment sont mises en place les agences de l'eau en France car à Madagascar, la création d'agences de l'eau est très récente. Pour le moment, nous avons mis en place uniquement

deux agences qui ne sont effectives que depuis 2006. Cela vient du fait que nous avons pris conscience récemment de l'importance d'une bonne gestion de l'eau ».

Trois volets pour un projet

La coopération portera sur trois volets :

1. L'amélioration de la gestion de l'eau dans la région de la Haute-Matsiatra : vers une gestion

intégrée de la ressource en eau. Le bureau d'études Burgeap partage avec la région Haute-Matsiatra et les institutions concernées son savoir-faire pour amener les partenaires malgaches à réaliser leur schéma directeur d'aménagement et de gestion intégrée de la ressource en eau. Pour cela, le Burgeap a réalisé un état des lieux hydro-géographique de la région.

2. Le renforcement des capacités des acteurs publics locaux de l'eau (communes urbaines, communes rurales pilotes et région). Le Grand-Lyon organise des échanges d'expériences et de savoir-faire avec les collectivités locales de la région. L'ambition est de permettre à ses homologues malgaches de mettre en place un service public local de l'eau et de l'assainissement en définissant un programme réaliste : objectifs du service, investissements et coûts de fonctionnement, moyens nécessaires et calendrier de réalisation.

3. La création d'un pôle régional de compétences dans le secteur de l'eau. Le développement d'un pôle régional de compétences eau reposera essentiellement sur la

mise en réseau des différents acteurs régionaux de l'eau et sur le développement d'activités universitaires dans le secteur de l'eau (coopération entre l'université de Fianarantsoa et l'université Lyon II). Le premier objectif est de mettre en place des formations continues s'adressant aux personnels des collectivités de la région et leur permettre d'être rapidement opérationnels dans leurs nouvelles missions concernant l'eau et l'assainissement.

Une organisation au plus proche du terrain

Grand-Lyon, la région de la Haute-Matsiatra et le Burgeap ont décidé ensemble une organisation à deux niveaux, pour être au plus proche du terrain : un niveau technique et un niveau de pilotage. Pour le premier niveau, chaque institution a mis à disposition un chef de mission, qui joue le rôle de relais et de suivi de terrain avec ses homologues et partenaires respectifs. A un autre niveau, le projet de coopération est piloté par les responsables et élus

BUDGET GLOBAL DU PROJET

La coopération se déroulera sur trois années pour un budget d'environ 1 200 000 € financé à 75 % par l'Union européenne, dans le cadre de la Facilité-Eau. Les 25 % restants sont apportés par le Grand-Lyon et la région Haute-Matsiatra.

Facilité UE-FED	900 000 €
Région de la Haute-Matsiatra	90 000 €
Grand-Lyon	210 000 €
Total	1 200 000 €

de chaque institution, qui se rencontrent régulièrement pour définir les orientations générales.

Dans un premier temps, un état des lieux des institutions qui travaillaient sur le thème de l'eau a été réalisé. Il a permis de souligner que beaucoup de projets d'eau potable (captages, fontaines...) ne fonctionnaient plus au bout d'un certain temps car il n'y avait pas eu assez de travail sur la gestion des infrastructures (comité, surveillance, maintenance et facturation).

A partir de ce constat, Grand-Lyon a décidé d'apporter un appui institutionnel afin de pérenniser les projets de construction par la formation de comités de gestion et le renforcement des capacités des communes. L'idée est que tout ce qui se fait réponde à un besoin réel et fonctionne de manière durable.

Un plan d'action pour la commune

Un diagnostic complet a été réalisé (plan réglementaire, état des lieux de la ressource, des infrastructures et des organisations existantes, des instances de bassin). Il a permis à la Région de définir un plan d'action eau et assainissement sur 6 communes et 1 bassin versant pilotes sélectionnés pour la gestion intégrée de l'eau ; 2 missions d'échange d'expériences et d'expertises sont prévues, une à Madagascar et une en France ainsi que la mise en place du comité de bassin de Fianarantsoa. ●

Contacts

- Région de la Haute-Matsiatra matsiatra@wanadoo.mg richard_ddrhm@mel.wanadoo.mg
- Grand-Lyon vdussaux@grandlyon.org, amelie.codron@gmail.com
- Burgeap international@burgeap.fr
- ANDEA (Agence de bassin Centre Sud) : andeafnr@mel.wanadoo.mg

Une initiative du Grand-Lyon et de Veolia

Le Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau

Depuis 2003, le Grand-Lyon et Veolia Eau ont mis en place conjointement et à hauteur égale de participation un Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau. Rencontre avec Mireille Elmalan, présidente du fonds.

Le Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau créé par le Grand-Lyon et Veolia a pour objectif le développement d'infrastructures permettant l'accès à l'eau et à l'assainissement aux populations les plus pauvres.

Ce partenariat consacrera 600 000 euros par an au financement d'infrastructures eau et assainissement dans le cadre de projets d'aide au développement

tègrent dans un projet global de développement durable en y associant les populations et collectivités locales bénéficiaires. Le Grand-Lyon met ainsi l'accent sur l'importance d'apporter des garanties de durabilité. L'unique dotation d'infrastructures n'est pas suffisante et il est important de remettre du sens sur les actions réalisées en l'inscrivant sur le long terme.



GRANDLYON

local, portés et mis en œuvre par des associations ou des autorités locales. Sur la période 2004-2006, le Fonds Eau a financé 24 projets, un budget cumulé de 1,04 million d'euros pour coopérer avec 20 collectivités du Sud (Afrique, Asie et pourtour méditerranéen).

Critères : le projet doit partir d'une demande provenant d'une collectivité ou d'une institution locale. Celle-ci doit alors être associée à tous les stades du projet : conception, réalisation et gestion. De manière générale, il s'agit de financer des projets qui s'in-

Questions à Mireille Elmalan, vice-présidente du Grand-Lyon, chargée de l'eau et de l'assainissement

PS-EAU. Pourquoi le Grand-Lyon a-t-il fait le choix de la solidarité internationale en matière d'eau et d'assainissement ?

ME. C'est un choix ancien. Les premiers liens tissés dès 1999 avec le Liban ont mis en évidence les besoins en renforcement de compétences et en infrastructures. Les collectivités du Nord ont des moyens et ont, j'en suis convaincue, le devoir de s'inscrire dans des démarches de solidarité. »

PS-EAU. A votre avis, quelle est l'originalité du projet de solidarité du Grand-Lyon ?

ME. Tout d'abord, nous travaillons sur deux niveaux : les infrastructures et les compétences. Le Grand-Lyon peut apporter des moyens financiers pour répondre à un besoin en construction et dotation mais demande une garantie de pérennité. C'est pourquoi nous avons développé des projets de coopération avec certaines régions, afin d'accompagner les collectivités avec nos compétences. Par ailleurs, le Fonds Eau permet de soutenir des projets aux tailles variables, portés parfois par des associations qui, bien souvent, mènent des liens étroits avec les bénéficiaires, ce qui est gage pour nous de réussite.

PS-EAU. Vous avez eu l'opportunité de rencontrer certains partenaires, que retenez-vous de vos échanges ?

ME. C'est un réel enrichissement mutuel. Nos partenaires bénéficient de notre savoir-faire et nous apportent aussi le leur. Ces partenariats nous aident à nous remettre en question dans nos pratiques quotidiennes. ●

Les demandes de financement sont à adresser à Mme Mireille Elmalan, présidente du Fonds Eau

Contacts

- Le Grand Lyon, 20 rue du Lac BP 3103 / 69399 Lyon Cedex 03 www.grandlyon.com
- Vincent Dussaux, direction de l'eau du Grand Lyon T. 04 78 95 89 31 vdussaux@grandlyon.org
- pS-Eau : gatineau@pseau.org

Coopération décentralisée Liban - Lille métropole

Des collectivités locales libanaises créent une agence de développement municipal

Les relations entre Lille Métropole¹ et le Liban sont anciennes et solides. L'adduction d'eau et l'assainissement en sont les domaines privilégiés à travers la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel précurseur, innovant quant aux nouveaux rôles et outils d'intervention des municipalités libanaises.

Quinze années de conflit ont fortement dégradé les capacités du service public de l'eau au Liban, dont la gestion, selon les textes en vigueur, reste à la charge de l'Etat. Une réforme institutionnelle du secteur de l'eau a été engagée en 2001, visant à mettre en place des établissements régionaux de l'eau. Ces organismes seront chargés de planifier, gérer, exploiter et entretenir à l'échelle régionale les ouvrages de distribution, d'irrigation et de collecte et traitement des eaux usées. L'Etat libanais a aujourd'hui pleinement conscience des enjeux d'une gestion durable des ressources hydrauliques, plus particulièrement de l'eau potable. Mais cette réforme n'est à ce jour pas encore entrée en application. Alors que l'Etat transfère actuellement la gestion des ressources communales aux autorités locales, la réforme inachevée du secteur de l'eau, ajoutée au manque d'autonomie,

limite les municipalités dans leurs initiatives locales.

C'est pourquoi la coopération décentralisée entre Lille Métropole et ses deux partenaires du Liban met l'accent sur l'appui institutionnel et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage municipale.

Elle insiste également sur l'aspect démonstratif et répliquable des actions menées. La coopération avec la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani a débuté en 1999, un an après l'organisation d'élections municipales libres.

Malgré ce pas important dans le processus démocratique local, la situation des gouvernements locaux et des municipalités reste très précaire en terme d'autonomie financière et institutionnelle. Les autorités locales souffrent également d'un déficit, voire de l'absence de moyens en personnel technique, pour gérer leurs projets de développement et offrir les services publics de bases à la population.

Conscientes de cette faiblesse, les municipalités du Chouf-Es-Souayjani se sont regroupées en fédération. Elles sont ainsi devenues

une structure intercommunale, comparable à Lille Métropole et disposant des mêmes compétences.

La fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani, structure intercommunale composée de neuf

municipalités (60 000 habitants), se situe au sud de la région administrative du Mont-Liban, dans le caza du Chouf, qui s'étend de la côte méditerranéenne jusqu'aux sommets de la montagne du Ba-

HISTORIQUE DES GRANDES PHASES DE L'INTERVENTION DE LILLE MÉTROPOLE AU LIBAN

LMCU – Fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani

1999-2001 : identification, études de faisabilité et programmation des actions

2002-2004 : exécution, conduite et suivi du premier programme pluriannuel (4 volets : déchets, assainissement, urbanisme, sensibilisation à l'environnement) – bilan et définition d'un nouveau programme

2005-2007 : lancement du deuxième programme pluriannuel (5 volets : déchets, assainissement, urbanisme, sécurité routière, sensibilisation et communication municipale)

LMCU – Ville de Bkassine

2003-2004 : identification et étude de faisabilité projet d'assainissement de Dhour

2005-2007 : mise en œuvre du projet d'assainissement du quartier de Dhour / études de faisabilité du projet de réhabilitation des tunnels d'adduction en eau potable

2006-2008 : mise en œuvre du projet de réhabilitation des tunnels d'adduction en eau potable

¹ La communauté urbaine de Lille (Lille Métropole) regroupe 85 communes et plus d'un million d'habitants.

rouk, à environ 70 km au sud de Beyrouth. Cette région montagneuse constitue une zone amont qui distribue des eaux sur plusieurs bassins versants. La gestion des eaux y est d'une importance capitale pour tenir compte des impacts possibles sur l'aval hydrologique et

jusqu'au village par un réseau souterrain de tunnels, l'alimentaient en eau. Ce réseau, laissé à l'abandon du fait de l'absence de structure municipale pendant les années de conflit, est en grande partie obstruée. L'eau qui continue de s'écouler est polluée par des cons-

tructions « spontanées » en amont, dépourvues d'infrastructures de collecte et traitement des eaux usées. Désormais, la forêt est mise en danger et les habitants contraints d'acheter l'eau potable sur le marché privé. Cette situation a encore été aggravée par l'arrivée massive

- le développement des compétences locales par le biais de la création et du renforcement d'une agence de développement municipal ;

- l'organisation de formations et d'échanges d'expériences dans le domaine de la gestion locale ;

- la mise en œuvre d'outils et de procédures d'appui à la maîtrise d'ouvrage municipale et ce dans le cadre d'une logique de projets et de planification ;

- la mise en place de cadres de sensibilisation et de concertation avec les habitants et les acteurs institutionnels et associatifs.

Le schéma d'acteurs des partenariats concourt à ce renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale tout en permettant la réalisation d'actions concrètes répondant aux besoins identifiés conjointement.

Un comité de pilotage, coprésidé par les présidents de chacune des collectivités locales libanaises et le président de Lille Métropole, se réunit au minimum une fois par an afin de valider l'état d'avancement des volets du programme de coopération. Il regroupe l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués ou concernés par les thèmes du programme de coopération.

Un comité technique, piloté par le coordinateur local de l'agence de développement municipal et le responsable du service coopération décentralisée de Lille métropole, se réunit au minimum deux fois par an. Il est chargé de préparer les réunions du comité de pilotage et d'assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions du programme. L'ensemble des techniciens, des opérateurs, des consultants et des experts mobilisés pour l'exécution du programme participent à ce comité technique.

L'agence de développement municipal, enfin, prépare pour la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani et la ville de



LMCU

hydrogéologique. Or cette zone n'est dotée d'aucun réseau d'assainissement. Les eaux usées se déchargent dans des fosses perméables, impliquant des infiltrations dans les milieux souterrains et des rejets polluants en surface. Les matières de vidange sont également évacuées dans les rivières environnantes, sans aucun traitement préalable.

La ville de Bkassine (5 000 habitants), se situe quant à elle à l'extrême sud de la chaîne du Mont Liban, dans le caza de Jezzine. Assez proche de la zone du Chouf, elle fait déjà partie de la région administrative du Sud-Liban. La localité est occupée pour moitié par la plus grande forêt de pins pignons du Liban, qui constitue la principale source de revenus des populations locales. Des sources permanentes, drainées autrefois

Les acteurs du partenariat Lille Métropole/Liban réunis lors d'un comité de pilotage, notamment M. Pierre Mauroy et Mme Danielle Defontaine, président et vice-présidente de LMCU, Mme Ghosseini, présidente de la Fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani

de populations réfugiées durant le conflit de l'été 2006.

La situation de la ressource en eau est ainsi jugée critique sur ces deux territoires. Mais les deux collectivités, en premier lieu la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani, qui a interpellé Lille Métropole dès 1999, se sont voulues innovantes et précurseurs concernant le rôle des municipalités dans la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Au-delà des impacts socio-économiques et environnementaux importants des actions menées en terme d'adduction d'eau potable et d'assainissement, le défi à relever est le renforcement des municipalités libanaises. Les différents programmes de coopération décentralisée entre Lille Métropole et ses partenaires libanais se sont ainsi fixés pour objectifs :

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

La mise en place, en 2002, de l'agence de développement municipal répondait à la nécessité d'avoir sur place une équipe locale rassemblée dans une même structure :

- pédagogique et méthodologique : véritable observatoire de la vie locale, municipale et intercommunale ;
- d'aide à la décision : agence de développement qui renforcera les capacités de maîtrise d'ouvrage de la fédération,
- d'analyse et d'études : agence technique qui identifie les compétences et les capacités de maîtrise d'œuvre à mobiliser ;
- de mise en œuvre et de suivi : agence opérationnelle de coopération.

Au vu des difficultés institutionnelles que rencontrent les municipalités pour constituer des services techniques, il a été demandé à l'association Solidarité et développement de mettre en place et de gérer administrativement cette agence.

Composée d'un coordinateur local, ingénieur, et d'une secrétaire assistante mise à disposition par les municipalités, l'agence de développement municipal doit préfigurer pour les élus de véritables services techniques.

La fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani et la ville de Bkassine mettent chacune à disposition de l'agence un bureau sur leur territoire et une secrétaire à mi-temps.

L'agence est cofinancée par Lille Métropole avec l'aide du ministère français des Affaires étrangères.

Bkassine les réunions nécessaires à la coordination et à l'information de tous les acteurs institutionnels.

La maîtrise d'ouvrage déléguée du programme est confiée à l'association libanaise Solidarité et développement (Tadamoun wa Tanmia). Elle a une mission d'opérateur et d'appui technique auprès des municipalités. Cette association dispose d'une solide expérience en matière de développement local et a largement contribué à la création de la première plate-forme d'ONG et d'associations à Saïda. Compte tenu de la faible autonomie administrative et financière des municipalités au Liban et des lourdeurs de l'administration, les municipalités libanaises et Lille Métropole ont confié à cette association la gestion et le suivi administratif de la mise en œuvre des actions de coopération et du fonctionnement

de l'agence de développement municipal.

Un schéma directeur eau et assainissement pour Chouf-Es-Souayjani

Lille Métropole et la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani ont engagé une importante coopération autour de plusieurs axes de développement : la gestion des résidus urbains, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme et l'aménagement, la sécurité routière, la concertation et la sensibilisation à l'environnement.

D'une première mission d'évaluation, en novembre 1999, au lancement du dernier programme pluriannuel 2005-2007, Lille Métropole et la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani ont mis en œuvre quelques grands pro-

jets concrets et élaboré différents schémas directeurs sectoriels.

Lille Métropole a appuyé la fédération dans l'étude des besoins de son territoire en matière de gestion des eaux usées. Les termes de référence pour la réalisation d'un tel schéma ont été élaborés par les deux partenaires, qui en ont conjointement, au sein du comité de pilotage, contrôlé la réalisation, confiée à un bureau d'études.

Ce schéma directeur propose

Trois municipalités ne figuraient pas dans la première étude : la première pour des raisons de difficulté topographique et de contrainte financière ; les deux autres disposaient d'un réseau de canalisation des eaux usées avec un système d'épuration de type lagunage. Les études menées actuellement permettront de couvrir, d'ici fin 2007, l'ensemble des 9 municipalités de la fédération du Chouf-Es-Souayjani.



IMCU

un état des lieux détaillé de la situation sur 6 des 9 municipalités de la fédération : équipements existants, topographie et cartographie du milieu, quantité et qualité des eaux à traiter, délimitation des bassins versants, niveaux d'équipements des habitants, raccordements... Il définit également une politique globale (technique, économique, financière, de communication) en investissement et en fonctionnement.

Les dispositions préconisées dans le schéma directeur sont aujourd'hui en cours de mise en œuvre sur le terrain : la fédération exécute les travaux de trois stations d'épuration à sa propre charge, alors que des réseaux primaires seront prochainement construits par le Conseil de développement et de reconstruction de l'Etat libanais.

Une approche de développement durable à Bkassine

Lille Métropole et la municipalité de Bkassine ont développé une coopération non moins ambitieuse dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dès 2004. Connaissant la nature de son intervention dans la fédération du Chouf-Es-Souayjani, limitrophe du caza de Jezzine auquel elle appartient, Bkassine a interpellé Lille Métropole fin 2003. Les études et actions menées depuis visent à développer un cycle intégré de gestion de l'eau, de l'approvisionnement au traitement, dans le cadre d'une approche de développement durable.

Le quartier de Dhour a été créé pour construire des logements d'ur-

gence suite au tremblement de terre qui a secoué la municipalité de Bkassine en 1956. Les habitations n'ont pas été pourvues de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées qui ont depuis été rejetées dans le milieu naturel. Il fallait donc trouver une solution afin de remédier à ces problèmes d'assainissement du quartier en vue de préserver d'une part la ressource en eau, et d'autre part l'environnement, plus particulièrement la forêt de pins pignons.

La première phase du projet s'est déroulée en 2004 : elle a consisté à établir un diagnostic précis et à définir le schéma de collecte et d'assainissement des eaux usées du quartier de Dhour.

La deuxième phase a permis de réaliser les travaux des ouvrages de collecte et d'assainissement

entre 2005 et 2007. Un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration ont été construits sous la maîtrise d'ouvrage de la municipalité de Bkassine avec l'assistance de l'agence de développement municipal et de Lille Métropole. La station est aujourd'hui en phase de test jusqu'en février 2008.

La municipalité s'est engagée, pour limiter les infiltrations d'eaux usées, dans un contrôle périodique des anciennes fosses septiques. Elle propose des mesures incitatives pour favoriser leur fermeture.

Un manuel d'exploitation est également en cours de réalisation. La municipalité a nommé au sein de son conseil municipal un élu responsable de la maintenance et de l'exploitation de cet ouvrage.

La réhabilitation des galeries sou-



LMCU

terraines de la forêt de Bkassine permettra à la municipalité d'assumer ses missions de service public en recouvrant les moyens d'une gestion municipale et autonome de l'approvisionnement en eau potable.

Un patrimoine naturel et culturel à préserver

Ces tunnels, artificiels et souterrains, ont été creusés par les habitants au début du siècle dernier avec l'aide technique d'ingénieurs français de l'Ecole des mines. Ils permettaient autrefois l'approvisionnement en eau potable du village mais n'assurent plus aujourd'hui, faute d'entretien, un débit suffisant pour répondre aux besoins des villageois (moins de la moitié de ces canaux fonctionnent encore actuellement).

Un travail de mémoire a tout d'abord été réalisé par la commune de Bkassine et des informations relatives aux galeries ont été recueillies grâce au témoignage des anciens ayant jadis eu accès aux tunnels. Des visites au cœur des galeries ont par la suite permis de dresser un état des lieux sommaire et de classer les tunnels en trois catégories : galeries sans aucun système de soutènement ; galeries avec parois de mur de soutènement en pierre de taille ; galeries avec voûtes en berceau.

Le volume d'eau moyen autrefois restitué était de 150 m³ par jour. La réhabilitation de l'ensemble de ces tunnels permettra de tripler ce volume et d'atteindre un débit journalier de 450 m³, suffisants

FINANCEMENTS DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE COOPÉRATION

Coût global comprenant le temps passé des ingénieurs de LMCU, les frais de missions au Liban et l'accueil des délégations libanaises, le fonctionnement de l'agence de développement municipal, les frais d'études et d'expertises, les travaux, les publications.

• Programme 2002-2004 LMCU - Fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani

Coût total : 1 029 513,51 euros (dont 707 446 pour la réhabilitation de la décharge de Slayeb)

MAE (FSP) :	450 000 euros
FMCES :	291 500 euros
LMCU :	288 013 euros
Volet assainissement	78 303 euros (études, temps passé, missions)

• Programme 2005-2007 LMCU - Fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani

Coût prévisionnel : 412 000 euros (dont 70 710 pour le volet assainissement)

MAE (FSP) :	170 000 euros
FMCES :	65 436 euros
LMCU :	176 564 euros

• Programme 2005-2007 LMCU - Bkassine (réseau d'assainissement et station d'épuration)

Coût prévisionnel : 953 000 euros (dont 794 423 euros pour les travaux)

MAE (FSP) :	360 000 euros
Bkassine :	180 000 euros
LMCU :	413 000 euros

Cette action vient de recevoir l'appui financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

pour répondre aux besoins des habitants. Actuellement, la majeure partie des besoins en eau du village est assurée par l'achat de citernes et de bouteilles (gallons) à des prestataires privés. Le prix de l'eau gérée par la municipalité de Bkassine sera moins élevé que le prix de vente actuel sur le marché privé et cette gestion municipale apportera une garantie de qualité et de traçabilité.

Le problème de la pollution en amont de la nappe phréatique étant résolu, la remise en état des galeries d'eau souterraines pouvait être envisagée. La municipalité de Bkassine, avec l'assistance de l'agence de développement municipal et Lille Métropole, a élaboré un plan de réhabilitation des 20 tunnels existants. Engagé fin 2006, ce plan sera achevé au premier semestre 2008. Cette réhabilitation s'inscrit également dans un programme plus large de développement du patrimoine naturel et culturel que la municipalité mène depuis plusieurs années.

Inscrit dans un contexte politique fragile, le partenariat de coopération tripartite, soutenus par le ministère français des Affaires étrangères a su proposer un mode d'organisation précurseur et obtenir des résultats prometteurs.

« *Coopérons pour un développement durable qui nous rassemble* » ces mots que Mme Ghosseini, présidente de la fédération des municipalités du Chouf-Es-Souayjani, et Mme Defontaine, vice-présidente de Lille Métropole, ont prononcé lors de leur allocution commune au Forum de Mexico en 2006, témoignent d'un fort engagement. ●

Contact

• Agence de Développement Municipal, Imad Ibrahim : dmagence@hotmail.fr

• Lille Métropole : coopdec@cdl-lille.fr
www.lillemetropole.fr



Guillaume Aubourg

Troisième atelier régional sur l'eau et le développement durable

La gestion de la demande en eau en Méditerranée : une priorité

Plus d'une centaine de participants en provenance de 14 pays méditerranéens, représentants des autorités nationales, du monde scientifique, des secteurs privé et associatif, se sont réunis à Saragosse les 19, 20 et 21 mars 2007 pour assister au 3^e atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée.

Le 3^e Atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée, qui a porté sur la gestion de la demande en eau, était organisé sous l'égide de la Commission méditerranéenne de développement durable, par le Plan Bleu et ses partenaires régionaux dans le domaine de l'eau (le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, l'Institut méditerranéen de l'eau, le Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée, le MedWet et le MIO-ECSDE), Expo Zaragoza 2008 et l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse.

Alors que la demande des pays méditerranéens devrait augmenter d'environ 50 km³ pour atteindre environ 332 km³ d'ici 2025 (un niveau difficilement compatible avec les ressources renouvelables), les pertes liées au transport, aux fuites, à une mauvaise utilisation de la ressource pourraient dépasser 120 km³ par an. C'est dire l'importance qui s'attache à une meilleure gestion de la demande. Au cours de leurs débats, les participants ont ainsi évoqué les moyens d'optimiser les différents usages de l'eau, – agricole, domestique ou industriel –

tout en tenant compte des besoins en eau des écosystèmes.

Au cours des trois journées de travail, des exemples concrets ont illustré les bonnes pratiques menées aux échelons locaux dans les différents secteurs d'utilisation de l'eau. Diverses études réalisées à l'échelle de la Méditerranée ont été présentées. Les échanges ont mis en évidence la nécessité de mieux partager les expériences réussies, d'établir un bilan sur les progrès réalisés en matière de gestion de la demande en eau dans les pays méditerranéens, d'analyser les instruments de poli-

Premier forum international des collectivités locales à Casablanca

Le premier forum international des collectivités locales, organisée par l'Association nationale des collectivités locales du Maroc (ANCLM) avec le soutien du ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc, a permis d'institutionnaliser une rencontre nationale annuelle entre les acteurs publics et privés en charge de l'aménagement, de l'équipement et de la gestion des collectivités locales et territoriales au Maroc, sur le modèle du salon des maires français.

La coopération décentralisée et l'échange d'expériences entre décideurs locaux ont été au cœur de ce forum. La France a notamment réuni, sous un pavillon animé par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement, les élus et délégués aux relations internationales d'une vingtaine de collectivités locales françaises engagées dans des programmes de coopération décentralisée au Maroc, ainsi que leurs associations représentatives.

Le pS-Eau a organisé et animé un atelier sur « l'accès aux services publics de proximité ».

L'objectif était de créer un échange entre les collectivités marocaines et les collectivités françaises sur les attentes et sur les besoins en matière d'accès aux services publics de proximité dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ; voir quel a été et quel pourrait être l'apport de la coopération décentralisée sur ce point. Durant cet atelier, quatre collectivités locales marocaines (Immouzer du Kandar, Tata, Figuig et El faid) ont fait part de leurs expériences et de leurs attentes.

L'espace de la conférence a abrité des échanges fructueux entre les collectivités marocaines et leurs partenaires étrangers.

Cités et gouvernements locaux unis a saisi l'occasion pour y réunir sa nouvelle commission Méditerranée, présidée par M. Omar El Jazouli, maire de Marrakech.

tique mis en œuvre, d'identifier les principaux obstacles rencontrés et de formuler des propositions pour renforcer l'intégration de la demande en eau dans les politiques de l'eau et dans les politiques sectorielles, ainsi que dans les politiques de coopération internationale.

Parmi les différentes conclusions issues de cette rencontre figurent la nécessité d'améliorer les connaissances relatives aux ressources disponibles et aux besoins en eau, actuels et à venir, de sensibiliser le grand public au problème de la rareté de l'eau, à la

nécessité de l'économiser, d'impliquer les acteurs locaux dans les démarches de gestion de la demande en eau et d'intégrer le facteur du changement climatique dans les stratégies de gestion des ressources en eau.

Les principaux messages issus de ces travaux ont été présentés au public lors de la 7^e session publique du Forum permanent sur l'eau et la durabilité de l'expo Zaragoza 2008.

Contact

med@pseau.org

Une expérience d'Initiative et Développement

Le biogaz au service des populations et de l'environnement

Dans le cadre d'un programme d'accès à l'eau et à l'hygiène dans le Guizhou, en Chine, l'ONG ID a expérimenté la technologie du biogaz comme solution pour traiter la question de l'assainissement et de l'énergie en faveur des populations rurales isolées de Chine. Présentation de cette technologie et des conditions de sa mise en œuvre.

La méthanisation est le processus de formation d'un gaz combustible, le biogaz. Ce processus est la fermentation biologique anaérobie (sans oxygène) de matières organiques (fermentescibles). Le biogaz se forme naturellement lorsque certaines conditions sont réunies dans les marais, les décharges non contrôlées, etc. Ce gaz, exploitable directement pour la cuisine ou l'éclairage, est une énergie renouvelable comportant de nombreux avantages.

La composition du biogaz est similaire à celle des gaz naturels bruts, à savoir un mélange de méthane et de gaz carbonique. Les déjections animales, la fraction organique des ordures ménagères, les effluents alimentaires, les boues de stations d'épuration sont autant de sources possibles pour la production de biogaz.

Ces différentes sources doivent être concentrées et traitées dans un digesteur anaérobie (les micro-organismes vivent en l'absence d'oxygène et tirent l'énergie nécessaire à leur vie de substances organiques qu'ils décomposent en gaz).

L'infrastructure est composée de deux parties. Une première est le digesteur. Plusieurs types d'installations existent, notamment en fonction du volume du digesteur, le principe général restant tou-

jours le même. L'autre partie permet l'exploitation du biogaz. Un tuyau adapté relie le sommet du digesteur (collecte du biogaz) à la maison du bénéficiaire, où se situent les différents appareils fonctionnant au biogaz (plaques de cuisson, lampes, cuiseurs de riz, etc.).¹

Une solution écologique et économique

Si certaines précautions doivent être prises, l'entretien d'une telle infrastructure reste assez facile et peu contraignant. Les équipements exigent seulement que certains paramètres soient régulièrement vérifiés, tels le pH, l'absence de toxines, etc. Un travail de sensibilisation des populations aux matières nocives au bon fonctionnement du digesteur est également indispensable avant sa mise en service, de même qu'il est important de préciser que l'ajout d'eau dans le réservoir est à proscrire.

¹ Signalons que dans certaines cultures, la manipulation des excréments et leur utilisation pour produire du gaz servant à cuire des aliments peut rencontrer des obstacles plus ou moins difficiles à surmonter. En Chine, ce problème n'existe pas, des digesteurs fonctionnent depuis de nombreuses années, leur utilisation est promue par le gouvernement.

La diminution des besoins en charbon et en bois de chauffe, utilisés traditionnellement pour la cuisson des aliments (voire l'éclairage) fait du biogaz une technologie respectueuse de l'environnement et permettant de substantielles économies aux populations. L'expérience de ID dans la province du Guizhou, montre qu'une famille peut potentiellement économiser 600 à 800 yuans (60 à 80 euros) par an si l'infrastructure est exploitée de manière convenable.

Cette solution procure également de meilleures conditions d'hygiène aux villageois. Les excréments humains et animaux sont collectés dans le digesteur (un digesteur de 8 m³ fonctionne grâce aux déjections de 2 cochons et de 4 personnes). Les animaux sont parqués dans des enclos couverts avec un sol cimenté, afin de ne pas mélanger de la terre avec les déjections, ce qui peut nuire au rendement du digesteur. Le parc à animaux est connecté directement au réservoir, ce qui permet de l'alimenter en ne manipulant que très peu les excréments. Des latrines sont également installées, avec connexion automatique au réservoir de biogaz. La construction du parc à animaux et des latrines peut se faire directement sur le réservoir, ce qui permet d'isoler correctement l'infrastructure. L'alimentation du digesteur est alors aussi facilitée par la proximité des excréments.

100 familles alimentées en biogaz dans le Guizhou

Le projet d'ID a permis la construction de 100 réservoirs de biogaz dans les villages de Dongshang (réserve de Caoha) et de Changfang (district de Mazha). Les infrastructures mises en place ont ainsi bénéficié à 500 personnes.

L'épargne réalisée grâce à ces nouveaux équipements est estimée

à 650 yuans par famille et par an².

Le coût d'un réservoir de 8 m³ et de son installation est de 256 €, y compris la rémunération de la main-d'œuvre qualifiée. La main-d'œuvre villageoise pour le creusement de la fosse et une participation à la construction du digesteur n'est pas comptabilisée. Ce budget ne prend pas non plus en compte le coût du parc à animaux ni celui des formations et du suivi du fonctionnement en attendant une appropriation satisfaisante des installations par les bénéficiaires.

Pour ce projet, ID a procédé au choix des bénéficiaires, a financé les matériaux devant servir à la construction des toilettes ainsi que leur transport, payé les techniciens et assuré la gestion du projet des toilettes ainsi que la construction des enclos du bétail. L'équipe du programme a également assuré l'animation des séances de formation relatives à l'hygiène et à la protection de l'environnement.

Le bureau de l'agriculture a pris en charge le financement des matériaux de construction et d'équipement d'exploitation des réservoirs, ainsi que l'animation des séances de formation à l'utilisation et à l'entretien des réservoirs. La réserve de Caohai a assisté ID pour les aspects liés à la gestion sociale à Dongshan. A Changfang, c'est le bureau de district qui a assuré cet appui. Les bénéficiaires, aidés par un technicien, ont fait don de leur travail et ont financé la construction ou l'amélioration des enclos à bétail. Les comités de village ont géré la distribution et l'entreposage sur site des matériaux.

Contact

Christophe Barron (ID)
c.barron@id-ong.org
www.id-ong.org

² Le revenu moyen annuel est de 1300 yuans par personne pour le district de Weining, ce qui correspond à 130 €.



Les latrines sont placées au-dessus du réservoir de biogaz et directement reliées au digesteur.

Budget pour un réservoir de 8 m³ avec toilettes

	Matériaux	Main-d'oeuvre
Réservoir de biogaz de 8m ³	140 €	25 €
Systèmes d'exploitation du biogaz (tuyaux, 1 lampe, 1 plaque de cuisson, ensemble manomètre/filtre H2S)	30 €	-
Toilettes	45 €	16 €
Total	215 €	41 €

Réalisations du projet

- Construction de latrines au dessus du réservoir de biogaz (isolation de ce dernier) directement relié au digesteur.
- Construction de parcs à animaux également au dessus du réservoir (isolation) également relié au digesteur.
- Aide au développement d'un cheptel de meilleure qualité et plus nombreux, pour augmenter la quantité d'excréments disponibles et donc la production d'énergie, ainsi que le revenu des familles (un porcelet de bonne souche se vend plus cher qu'un porcelet commun).
- Développement de culture fourragère, nécessaire du fait du nombre plus important d'animaux et du parage induisant l'apport de nourriture.
- Mise en place d'un système de captage de l'eau de pluie par le toit des latrines alimentant un poste de lavage des mains et de poubelles à l'intérieur des toilettes pour la récupération du papier et des déchets.

Partenaires financiers

- Fondation Ensemble, Fondation Michelham, Association GoogPlanet / Action Carbone
- Donateurs privés
- Bureau de l'Agriculture du district de Weining

INFO PUBLICATIONS

Etude de la récolte d'eau de pluie pour l'usage alimentaire dans les sites isolés de Guyane

Direction de la Santé et du Développement social de Guyane, octobre 2006, 24 p.

Cette étude a été réalisée dans un contexte d'amélioration de la qualité de l'eau utilisée par les populations des sites isolés sur les fleuves de Guyane et non alimentées par un réseau public.

Dans l'ouest du département de Guyane et plus particulièrement le long du fleuve Maroni, plusieurs milliers de personnes habitants des sites isolés ont, en l'absence de desserte publique et devant la dégradation des eaux de surface, choisi de récupérer l'eau de pluie pour les usages alimentaires.

Une enquête de terrain suivie d'une étude pilote réalisée par la DSDS, avec le soutien financier de l'Ademe, a permis de dresser un état des lieux de ces pratiques de récolte d'eau de pluie.

La synthèse de cette étude présente les différentes techniques de récupération employées, propose un inventaire comparatif des outils de traitement et prétraitement disponibles pour ainsi proposer une filière adaptée de récupération des eaux de pluie.

Contact

Direction de la Santé et du Développement Social de Guyane
T. 05 94 25 53 40
DSDS973-sante-environnement@sante.gouv.fr
Document disponible en pdf sur le site du pseau

Plan de communication sur la dengue en Guyane pour l'année 2006

En 2006, la DSDS a disposé de crédits spécifiques du ministère de la Santé pour développer des axes et des outils de communication concernant la prévention de la dengue en Guyane. La DSDS a commandé à l'agence Louis Harris une étude de perception sur la communication sur la dengue auprès de la population guyanaise (480 personnes). En outre, à partir des recommandations prescrites à l'issue de la mission de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) – qui s'est déroulée du 18 au 22 avril – et des conclusions faites lors de la réunion préfectorale du 26 avril 2006, le cabinet Amazonia a proposé un ensemble d'outils de communication à développer en respectant une charte graphique spécifique. De nombreux partenaires, dont le service départemental de désinfection et l'Institut Pasteur, ont été associés à l'élaboration de ces outils.

Contact

Direction de la Santé et du Développement Social de Guyane
François Mansotte (ingénieur sanitaire) :
francois.mansotte@sante.gouv.fr

Dans l'intérêt du public : santé, éducation, eau et assainissement pour tous

Rapport 2006 Oxfam international, en association avec Water Aid 2006, 142 p.

Ce rapport élaboré par Oxfam en association avec Water Aid vise à démontrer qu'établir des services publics solides dans les pays en développement est au cœur de la lutte contre la pauvreté. Cette ambition peut transformer la vie de millions de personnes. Avec une volonté politique réaffirmée, cet objectif est tout à fait atteignable sur la base des recommandations suivantes :

- les gouvernements doivent assumer leur responsabilité en fournissant des services essentiels suffisamment dotés en personnel et accessibles pour tous y compris pour les populations les plus pauvres ;
- les organisations de la société civile et les compagnies privées peuvent apporter des contributions importantes à condition d'être bien intégrées dans le cadre de systèmes publics forts ;
- les donateurs internationaux sont des partenaires cruciaux, mais qui trop souvent freinent les avancées en refusant d'octroyer des remises de dettes ou de l'aide de manière prévisible et sous une forme qui permette de soutenir les systèmes publics ;
- les pays donateurs doivent également cesser de favoriser l'intervention du secteur privé dans la fourniture des services essentiels, cette approche n'étant pas favorable aux personnes les plus pauvres.

Rapport téléchargeable sur :

www.oxfamfrance.org/pdf/rapport_inthepublicinterest_fr.pdf

Des solutions adaptées pour l'assainissement.

Exemples de technologies innovantes à faible coût pour la collecte, le transport, le traitement et la réutilisation des produits de l'assainissement

Traduire la volonté générale d'assurer « l'assainissement pour tous » en une réalité concrète, tel est le but assigné à ce livret. Sont ainsi présentés des exemples de solutions qui se sont avérées efficaces au niveau des ménages et des communautés. Ils illustrent une gamme de technologies d'assainissement innovantes qui ont déjà aidé des milliers de familles défavorisées à améliorer leurs conditions de vie.

À la suite du succès enregistré par les séries « *Smart Water Solutions* » et l'intérêt croissant pour des solutions appropriées aux problèmes d'assainissement, ce document est conçu comme une source d'inspiration et non comme un manuel de « savoir-faire ». Ce recueil est issu de la collaboration de six organisations : NWP, ICCO, Waste, SIMAVI, Fondation Practica et l'IRC.

La première édition de ce livret, diffusée en anglais, a été élaborée en guise de contribution au IV^e Forum mondial sur l'eau à Mexico en mars 2006.

- Diffusion en anglais : Verele de Vreede (WASTE) vdevreede@waste.nl
- Diffusion en français : pseau@pseau.org

INFO MULTIMEDIA

L'assainissement écologique (Ecosan) en Afrique de l'Ouest et du Centre – Expériences du Crepa (films sur support CDRom).

Institution inter-Etats qui regroupe dix-sept pays francophones, le Crepa (Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût) a pour mission de promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en priorité pour les populations à faible revenu afin d'améliorer leur environnement, leurs conditions de vie et leur santé. L'assainissement écologique (Ecosan) constitue un des programmes du Crepa depuis 2001, sur financement de la coopération suédoise.

Dans le cadre de la diffusion des enseignements tirés d'actions de recherche et d'applications, le Crepa propose deux films :

1. *Ecosan – Assainissement écologique* (26 mn), revue des résultats de travaux de recherche réalisés au sein du réseau Crepa ;
2. *Notre urine vaut de l'or* (13 mn), qui illustre qu'avec pédagogie comment on peut convaincre les habitants d'un village de l'utilité de l'urine en agriculture.

Diffusion Afrique :

CREPA 03 BP 7112 Ouagadougou Burkina Faso
T. 226 50 36 62 10/11 • crepa@fasonet.bf •
kadio.kabou@reseaucrepa.org

INFO FORMATION

Formations professionnelles (stages courts et formations longues) répertoriées sur le site du pS-Eau

Dans la rubrique Formations du site internet du pS-Eau, 48 formations longues (licences, master, DEA...) ayant trait à l'eau potable ou l'assainissement viennent d'être recensées. Ces 48 formations correspondent normalement à des poursuites d'études après baccalauréat.

Par ailleurs, mais cette fois-ci pour le perfectionnement de cadres déjà en activité, sont recensés plus de 80 stages courts, d'une durée entre un jour à trois mois.

Pour ces deux types de formations, l'offre est assurée par plus de 50 organismes basés en Afrique et en Europe. La langue de formation est majoritairement le français ; toutefois une dizaine sont en anglais.

Sur le site du pS-Eau, vous pourrez rechercher les formations par thématique, lieu, pays, dates : www.pseau.org/outils/formations/

Note importante : toutes ces formations sont évidemment payantes, et nous ne faisons que recenser les formations existantes. La recherche de financements est toujours la question difficile à résoudre, et c'est à la personne intéressée de trouver d'éventuels appuis extérieurs.

Pour nous signaler des formations nouvelles, veuillez contacter Michel Taquet : taquet@pseau.org

INFO RESEAUX

Lancement des activités du SADIEau**Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau**

Il existe aujourd'hui quantité de publications disponibles sur les secteurs de l'eau en Afrique. Cependant, une grande partie des travaux conduits dans ce secteur sont inaccessibles du fait de leur non-publication. L'accès à l'information pose de nombreuses difficultés : tout d'abord, la plupart des organisations en Afrique n'ont qu'une faible pratique de la gestion de l'information ; la plupart sont confrontées à des problèmes de ressources ; leurs capacités en termes de gestion de l'information sont insuffisantes. Les communautés et les gouvernements locaux et nationaux connaissent des difficultés pour se rencontrer et partager leurs connaissances et expériences.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique doit être en mesure de :

- permettre aux communautés de prendre des décisions informées relatives aux problèmes les affectant et qui contribuent à répondre à leurs besoins ;
- faciliter le renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- améliorer les cadres politiques au niveau des gouvernements locaux et nationaux.

C'est pour répondre à ces besoins qu'un Système africain de documentation et d'information sur l'eau (SADIEau) est proposé par un groupe d'institutions du Nord et du Sud : l'OMVS (qui assure la gestion du projet), le CREPA, le pS-

Eau, l'OIEau et le WEDC. Une première phase de mise en œuvre de ce réseau doit permettre de développer le concept et de le tester dans quelques pays africains.

Cette étape est cofinancée par la Commission européenne (Facilité ACP-UE pour l'eau), le ministère Français des affaires étrangères, DFID (UK), le pS-Eau et l'OIEau. Suite à cette première étape, la démarche SADIEau sera étendue à toute l'Afrique pour répondre au problème de l'accès à l'information et à la connaissance. Le processus comprendra d'abord la mise place d'un mécanisme d'échange d'informations et de connaissances, qui sera suivi d'une étape de renforcement des capacités des acteurs.

Les activités de SADIEau viseront à faciliter :

- le partage d'expériences et l'accès à l'information sur le savoir-faire dans le domaine de l'eau, et principalement la connaissance de base produite par les organisations existantes ;
- la traduction de documents clés en provenance des pays francophones, lusophones et anglophones pour en permettre l'usage par un plus large public ;
- la diffusion des résultats de recherche auprès des bénéficiaires finaux, quelle que soit l'échelle de ces travaux (régional, national, bassin). Un meilleur dialogue entre acteurs et chercheurs sera suscité par une meilleure intégration des

INFO EMPLOI

résultats de recherche pour répondre aux demandes émanant du terrain.

En termes opérationnels, l'équipe impliquée dans la démarche SADIEau identifiera, parmi les organisations existantes, celles qui souhaitent devenir des centres SADIEau sub-régionaux. Ces organisations seront régionales, nationales ou sub-nationales et proches des organisations de terrain (organisations communautaires, ONG, centres de ressources et d'informations, etc.).

Le concept SADIEau repose sur un réseau d'organisations qui produit des informations et les met à disposition, via l'outil Internet SADIEau, portail d'information pan africain. Cet outil et ses règles de fonctionnement seront définis avec l'appui d'un comité de coordination euro-africain. Il s'inspirera des outils existants sur la Méditerranée.

La démarche SADIEau ne vise pas à remplacer les centres de gestion de l'information existants, mais au contraire à les mettre en valeur et à faciliter l'accès à l'information qu'ils gèrent.

La première réunion du comité de pilotage de SADIEau s'est tenue à Paris à l'OIEau les 24 et 25 avril 2007. Prochaine rencontre du comité de pilotage : septembre 2007 à Dakar.

Contacts

- pS-Eau : Denis Désille
desille@pseau.org
- CREPA : Kabou Kadio
kadio.kabou@reseaucrepa.org

INTER AIDE recherche un(e)

Responsable de programme hydraulique pour l'Éthiopie (zone du Kembatta – département d'Angacha) Poste à pourvoir été 2007

Contexte

Dans le cadre des activités d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement menées en Éthiopie, Inter Aide souhaite étendre son intervention à la zone du Kembatta, contrée rurale enclavée située dans la partie sud du pays. Ce programme hydraulique vise, en s'appuyant sur l'expertise technique et méthodologique acquise dans les zones d'intervention voisines, à améliorer la couverture d'accès à l'eau potable pour les communautés les plus défavorisées tout en jouant sur les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement. Grâce à un partenariat établi avec les équipes gouvernementales, un accent majeur sera porté au développement des capacités du bureaux départementaux de l'eau en vue de fournir un appui institutionnel efficace aux usagers dans ce domaine.

Mission

Le/la responsable de ce programme hydraulique sera basé(e) à Angacha et travaillera sous la supervision du coordinateur pays basé à Addis Abeba et des chefs de secteur basés en France. Il/elle collaborera étroitement avec ses homologues intervenant dans les zones limitrophes.

1. Mise en place et développement du programme

- Réaliser un diagnostic initial détaillé en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le département d'Angacha.
- En partenariat avec le bureau départemental de l'eau, identifier les zones d'action et les communautés prioritaires.
- Appuyer les communautés pour la préparation de la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (suivi technique et organisationnel des coréalizations).
- En partenariat avec une ONG locale, sensibiliser les communautés à l'importance de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement.
- Effectuer le suivi-évaluation du programme dans son ensemble.

2. Recrutement, formation et encadrement de compétences locales

Recruter, superviser et former une équipe de 15 personnes environ (assistant de projet, chefs de chantier, animateurs, techniciens, maçons, chauffeur...)

3. Structuration des acteurs locaux

- Suivre et former les comités de l'eau et les agents hydrauliques.
- Structurer les comités d'eau et les former à la gestion et à l'entretien des ouvrages.
- Développer un partenariat avec le bureau de l'Eau du département d'Angacha.

4. Gestion financière et représentation du projet

Assurer le suivi opérationnel et financier du programme et développer une collaboration active et concrète avec les autorités locales concernées ainsi que les autres partenaires intervenant sur la zone.

Profil

- Ingénieur hydraulicien ou génie civil disposant de compétences en gestion sociale de l'eau.
- Expérience professionnelle en PED d'un minimum de deux ans.
- Connaissance des techniques d'animation et de formation.
- Anglais courant indispensable.

Statuts et conditions

- 6 mois de volontariat (indemnisé), puis statut de salarié en CDI (statut cadre).
- Engagement moral de 2 ans requis.
- SMIC + allocation terrain + couverture sociale complète + assurance rapatriement + 1 billet avion A/R par an

Pour plus de renseignements : www.interaide.org
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. HYDRO/ETH à INTER AIDE
44 rue de la paroisse 78000 Versailles



Le ministère des Affaires étrangères (MAAIONG) lance un appel à initiatives en direction des ONG françaises sur le thème de l'assainissement

Dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour l'eau et l'assainissement, la France conduit une politique de coopération profondément renouvelée et amplifiée. Pour orienter son aide publique au développement (APD), elle s'est, à cet effet, dotée d'une stratégie « eau et assainissement », dans laquelle l'assainissement est considéré comme prioritaire.

De son côté, l'assemblée générale des Nations unies a déclaré 2008 « année de l'assainissement ». La mission d'appui à l'action internationale des ONG (MAAIONG) de la direction générale de la Coopération internationale et du Développement du ministère des Affaires étrangères, a retenu l'assainissement comme priorité sectorielle dès 2007 et, à cette fin, lance un appel à initiatives en direction des ONG françaises, intitulé : « Renforcement des organisations des sociétés civiles du Sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau ».

La MAAIONG-DGCID consacrera à cette opération une enveloppe de 6 M d'euros sur 3 à 4 ans (2007-2010).

Les informations sur la procédure d'instruction, les critères et calendrier de sélection sont disponibles et téléchargeables à l'adresse web qui figure ci-dessous.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée (pour la 2^e phase) au **15 janvier 2008**.

Adresse d'envoi des dossiers

Ministère des Affaires étrangères
Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
Mission d'appui à l'action internationale des ONG (MAAIONG)
Bureau des ONG
57, boulevard des Invalides 75700 Paris.
www.diplomatie.gouv.fr

Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 54

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Guillaume Aubourg
Christophe Barron
Christophe Brossé
Ludovic Durel
Vincent Dussaux
Mireille Elmalan
Rémi Gatineau
Pierre-Marie Grondin
Kadio Kabou
Michel Taquet
Verele de Vreede

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Dumas Titoulet